

EPREUVE A OPTIONS
(épreuve n°338)

Epreuve conçue par HEC et AUDENCIA pour les sciences sociales

Voie littéraire

	NBRE CANDIDATS	MOYENNES	ECARTS-TYPE
RESULTATS GLOBAUX	798	9,96	4,54

VOIES PREPARATOIRES			
Littéraire	798	9,96	4,54

ECOLES UTILISATRICES			
HEC	504	10,48	4,79
ESCP-EAP	565	10,25	4,68
EMLYON Business School	522	10,09	4,56
AUDENCIA Nantes	558	9,74	4,37

OPTIONS			
Mathématiques	90	10,52	5,11
Sciences Sociales	114	10,00	4,08
Géographie A/L	55	8,73	4,49
Langue 3 : Allemand	13	12,54	5,38
Langue 3 : Espagnol	20	11,35	5,00
Langue 3 : Latin	55	14,25	3,85
Langue 3 : Grec Ancien	42	7,00	6,17
Géographie LSH	409	9,57	3,93

OPTION MATHÉMATIQUES – B/L

1. Le sujet

L'épreuve comprenait deux problèmes indépendants : le premier, de nature algébrique, portait sur les notions de polynôme annulateur et polynôme minimal d'une matrice carrée d'ordre n , et se concluait par des exemples en dimension 3 ; le second, d'orientation probabiliste, se proposait d'étudier la notion de taux de panne de variables aléatoires discrètes puis à densité. Le contenu du sujet a permis de couvrir largement les points principaux du programme : algèbre matricielle, analyse (suites, séries intégrales) et probabilités.

2. Les résultats obtenus

Chaque problème a compté pour 50% de la note finale. Sur les 90 candidats ayant composé en mathématiques, la note moyenne s'établit à 10,52 (comparable à celle du concours 2008 qui était de 10,72) et l'écart-type est de 5,10 (nettement plus élevé qu'en 2008 où il était de 4,37). Ainsi, à moyenne stable, l'épreuve du concours 2009 se révèle plus discriminante que celle de l'an passé et permet un meilleur classement des candidats quant à leurs performances respectives.

Les résultats par école sont les suivants :

- HEC (80 candidats) – moyenne : 11,03 ; écart-type : 5,07.
- ESCP Europe (81 candidats) – moyenne : 10,64 ; écart-type : 5,20.

Dans l'ensemble, les faits saillants qui ressortent de l'examen des copies sont les suivants :

- les hypothèses des théorèmes et les définitions de certains concepts (famille libre, valeurs et vecteurs propres, matrice diagonalisable et matrice inversible, etc.) sont incomplètes imprécises, voire inconnues ;
- la justification mathématique précise des règles de calcul des probabilités reste trop souvent absente ;
- le cours est assez bien connu même si on oublie parfois de citer et de vérifier les hypothèses qui permettent d'utiliser les théorèmes ;
- on remarque que dans plus d'une dizaine de copies (sur 90), seul un des deux problèmes est abordé (mais pas toujours le même...). L'attitude qui consiste à faire des impasses sur le programme de mathématiques est révélatrice d'une certaine « naïveté », les concepteurs proposant toujours des sujets qui couvrent l'ensemble du programme.

3. Commentaires détaillés

Problème 1

Partie 1.

1.a) Cette première question a été assez discriminante, peu de candidats faisant le lien avec la dimension de l'ensemble des matrices carrées d'ordre n à coefficients réels.

2.b) Seulement quelques candidats sont capables d'utiliser la matrice inverse pour répondre à la question. Beaucoup pensent que l'ensemble des matrices carrées d'ordre n est un anneau intègre.

- 2.c) Cette question est en général bien résolue.
3. Cette question a été bien traitée par les candidats qui maîtrisent le concept de division euclidienne de deux polynômes.
4. Question correctement traitée.

Partie 2.

1. Cette partie étant plus conceptuelle et abstraite a été moins bien réussie. La première question n'a été correctement traitée que dans quelques copies. Le raisonnement par l'absurde semble avoir été un frein puissant.
2. Même remarque que pour la question 3 de la partie 1.
3. Question peu traitée ; trop difficile pour la majorité des candidats.
4. Question bien résolue.

Partie 3.

Cette partie, consistant à traiter des exemples numériques, a donné de bons résultats.

Problème 2

Partie 1.

- 1, 2,3. Ces questions ont été bien traitées. La majorité des candidats maîtrise les concepts fondamentaux de probabilités discrètes et de lois discrètes. Seul, le calcul de la question 3.d) n'a pas abouti à un résultat.
- 4.b) La plus délicate des questions du sujet n'a été correctement résolue que dans une infime partie des copies.
- 4.c) On demandait de redémontrer la formule de Taylor avec reste intégral.
- 4.d) et e) Questions non abordées.

Partie 2.

1. Cette question a été bien résolue, le concept de dérivée étant maîtrisé.
2. Question correctement traitée par les candidats capables d'enchaîner les calculs.
3. Cette question n'étant pas aidée, seuls quelques candidats parviennent à étudier la loi du minimum de n variables aléatoires indépendantes et de même loi.
- 4,5. La grande majorité des copies n'aborde pas ces questions.

4. Recommandations aux futurs candidats

Les développements mathématiques doivent faire l'objet de justifications rigoureuses s'appuyant sur des raisonnements et des théorèmes qui s'expriment dans un langage clair et soigné.

Les copies doivent être bien présentées de sorte qu'il ne soit pas nécessaire aux correcteurs de déchiffrer des notations de cours écrites dans un style sténographique.

OPTION SCIENCES SOCIALES – B/L

Sujet : *À quelles conditions une organisation devient-elle une institution ?*

Depuis la première session (2002), les sujets ciblent explicitement des thèmes au centre du programme de sciences sociales du concours d'entrée aux ENS afin que tout étudiant puisse les traiter en mobilisant la culture acquise durant ses deux années en CPGE B/L. La moyenne à cette épreuve se situe, bon an mal an, autour de 10 et l'écart type relativement élevé (supérieur à 4 en 2009) permet effectivement aux candidats bien préparés faire la différence. Plusieurs copies ont été évaluées cette année jusqu'à 19 et 20 pour les meilleures d'entre elles. Les correcteurs s'étonnent donc, que le nombre candidats opère en 2009 un net reflux : seulement 114 candidats ont effectivement composé dans cette épreuve lors de la session 2009.

Le sujet proposé cette année portait sur un thème d'étude commun aux sciences sociales « *Institutions et organisations, État marchés et entreprises* » et ne devait donc pas surprendre les candidats. Sa difficulté résidait plutôt dans la nécessité de croiser deux notions qui étaient chacune à la fois polysémique et multidimensionnelle. Mais cette caractéristique présentait aussi l'avantage de laisser une grande marge de liberté aux candidats pour construire leur problématique en puisant aussi bien dans les thèses produites par l'économie institutionnelle que par la sociologie de « l'institutionnalisation des organisations » (P. Selznick ou aujourd'hui R. Sainseaulieu, par exemple).

Le sujet invitait ainsi à réfléchir aux formes de coordination qu'adoptent les acteurs ou les groupes et à questionner leurs modes d'articulation. Comme l'ont montré R. Coase, R. Williamson ou encore H. Simon, quand l'incertitude ou les coûts de transaction rendent impossible ou trop compliqué l'échange marchand mieux vaut, en effet, s'organiser : entreprises, syndicats ou associations constituent alors des réponses adaptées. Elles présentent, en général, quatre caractéristiques : a) partager un ou des objectifs ; b) adopter une structuration formelle et durable avec une hiérarchie plus ou moins souple ; c) suivre un ensemble de règles ou de procédures associées à des rôles spécialisés définis de façon plutôt impersonnelle ; d) susciter des rapports de pouvoir explicites et implicites selon les ressources dont disposent les acteurs ou groupes d'acteurs. Qu'elle qu'en soit l'étendue, la complexité ou la puissance de toute organisation est donc destinée à « résoudre un problème spécifique ». C'est, à ce titre, un objet d'étude commun à l'économie et à la sociologie.

Bien qu'ayant aussi un rôle de coordination, l'institution n'en est pas moins différente de l'organisation. E. Durkheim fait de l'institution qui « surplombe » voire « fabrique » l'individu l'objet focal de la sociologie. Mais bien d'autres auteurs, que ce soit l'anthropologue M. Douglas ou le juriste L. Hauriou, ont insisté sur le souci du temps long et des missions – voire des fonctions d'intérêt général – qu'assurent les dispositifs institutionnels. Pourtant, à la différence des l'organisation, l'institution qu'ils étudient n'a pas nécessairement une dimension matérielle : langue, symboles, coutumes comportent, en effet, une dimension collective et structurante tant des comportements que des représentations. De plus leur logique n'est pas celle de la rationalité instrumentale, leur rôle étant d'assurer cohérence et pérennité dans une perspective plutôt axiologique. On pourrait en déduire hâtivement que l'économiste ignore les institutions, mais ce serait faire erreur, car nombre de jeux ont des solutions qui, précisément, dépendent du « cadre institutionnel » dans lesquels ils s'insèrent. Il suffit d'opposer ceux qui permettent des « solutions à somme nulle » à ceux qui débouchent sur une « somme positive » pour mesurer combien les institutions importent en

analyse économique, au point d'expliquer comportements et stratégies. À l'interface entre économie et histoire, les riches travaux de Douglass C. North (Nobel 1993) confirment, si besoin était, que la redéfinition des droits de propriété a été un facteur aux effets non voulus mais essentiels des révolutions agricole et industrielle britannique au 18^{ème} siècle. De même, comment comprendre la croissance américaine dans sa dimension territoriale si on ignore les effets incitatifs et « facilitant » des normes générales et locales de type institutionnel ?

Comme les années passées, l'appréciation des devoirs a été déterminée par l'aptitude à s'approprier le sujet sans « réciter » en accomplissant le « va et vient » entre définitions et schémas conceptuels, d'une part, et faits ou données à même d'en corroborer la pertinence ou de les infirmer, d'autre part. Comme l'ont montré M. Crozier et E. Friedberg, J-D. Reynaud et des politistes, le propre de l'organisation est d'appliquer des règles explicites pour atteindre une forme d'efficacité. Mais l'entreprise, le club ou le parti ont des ressources, une influence voire un poids variable sur un environnement qu'ils transforment à des degrés divers selon la plasticité de ce dernier et l'encastrement polymorphe des dispositifs organisationnels. C'est pourquoi il existe plus une différence de nature que de degré entre organisation et institution. Comme l'ont montré, dans des registres très différents, F. Dubet avec l'éducation, la police ou les travailleurs sociaux et E. Goffman avec l'hôpital psychiatrique, l'institution use de normes variées dont certaines sont implicites pour conduire à une action explicite de socialisation des individus et de régulation concernant de vastes parties voire l'ensemble du corps social. Il est donc des institutions plus ou moins « totales » ou « enfermantes », chacune suivant une dynamique propre comme le montre l'histoire de la prison ou de l'école.

S'il n'est pas d'institution sans « institutionnalisation », celle-ci peut ne procéder d'aucune « volonté » et ne résulter d'aucune intervention publique ou étatique. Si Emmaüs, le Crédit Agricole, *Le Monde*, la Poste ou tel parti politique sont aujourd'hui des institutions c'est en raison de leur pérennité et de leur crédibilité aux yeux de la population quant à l'accomplissement des objectifs qui sont les leurs et non parce que l'acteur public aurait imposé – comment d'ailleurs ? – de les tenir pour tels. Ce qui « institue » est varié et complexe car cela relève de la légitimation qui s'enracine dans un temps long, une expérience et des effets de réputation essentiels mais fragiles car jamais « gagnés d'avance » requérant ensuite l'entretien d'une notoriété voire d'une « mémoire ». Il est en effet toute une gamme de processus voire de constructions sociales amenant l'opinion à tenir pour institutionnel et donc, dans une certaine mesure, garant du « bien commun » ce qui jusqu'alors n'était qu'organisationnel. Selon qu'on est plus ou moins « évolutionniste » on peut d'ailleurs pointer le mouvement de rationalisation qui, d'abord, fait naître l'organisation comme vecteur d'efficacité collective mais infra-sociale et se prolonge, parfois, en une « montée en généralité » de type institutionnel.

Le nombre élevé de devoirs sommaires assimilant groupe de pression et organisation ou ne lisant le sujet que sous l'angle de l'action institutionnalisante de l'État, vecteur de bien-être et d'égalisation des conditions, a surpris les correcteurs. En revanche, ont été valorisés les divers travaux modestes et prudents mais attentifs aux mots ainsi qu'à leurs significations. Confronter puis préciser diverses acceptions, moduler des critères faibles ou forts pour caractériser l'organisation puis l'institution, veiller à distinguer conditions nécessaires et suffisantes de la « transition », ne pas mélanger pré-requis et modalités d'un processus, opposer facteurs endogènes et logiques exogènes, distinguer des degrés voire des étapes dans l'institutionnalisation : il y avait, on le voit, maintes façons de répondre au sujet. Du côté des auteurs référencés, ce qui importait ce n'était pas tant le nombre mais le fait qu'ils soient mobilisés avec pertinence.

Parmi plusieurs problématiques et plans possibles, on en retiendra trois :

- Problématique 1 : De l'organisation à l'institution : ressources et opportunités, processus et dynamiques

. I – *Des conditions de possibilité et des facteurs nécessaires*

1.1. De l'efficacité à la « montée en généralité » : de nouveaux buts et une autre « inscription sociale »

1.2. Une structure, des valeurs et une capacité à la socialisation : la montée en légitimité

. II – *Modalités de transformation et changement de temporalité*

2.1. Ressources légales-rationnelles, clientélisme et environnement socio-politique : « demande sociale » et maîtrise de la décision publique

2.2. « Entrepreneurs de cause », circulation des élites et valeurs dominantes : « minorités actives », opinion et « causes »

- Problématique 2 : Des « règles » organisationnelles deviennent des « normes » sociales quand l'organisation, qui a réussi à s'« encastrer » dans les mondes sociaux, culturels et politiques, devient institution

. I – *De la souplesse à la stabilité : pérenniser un rôle en créant (ou s'appropriant) une tradition*

. II – *Construire et conforter une légitimité : faire intérioriser la norme et travailler à construire une reconnaissance*

. III – *Enracinement spatial et symbolique, structures et réseaux : du particulier au général ou les conditions de l'« encastrement » des organisations*

- Problématique 3 : Organisation versus institution : opposition, combinaison ou confusion des modes de coordination ?

. I – *La règle ou la norme : un dualisme conceptuel fondateur*

1.1. Défaillances des marchés et « règle-contrat » : quelle logique organisationnelle pour la firme ?

1.2. Prégnance de l'institution et temps long : des contraintes exogènes mais intériorisées et légitimes

. II – *Actions organisées et méta-jeux : interactions, nécessité réciproque et interdépendance*

2.1. L'incomplétude de la coordination par la règle : « cadre des contrats » et limites des schémas constructivistes

2.2. L'État, institution ... organisée dont la dynamique est historique et culturelle

. III – *De la différence de degré au changement de nature : socialisation, ressources et conditions de l'institutionnalisation*

3.1. Les facteurs endogènes d'une « normalisation » des règles : formes de l'efficacité, puissances ou pouvoirs ?

3.2. Plasticité et caractéristiques de l'environnement : culture, socialisation et prégnance d'un « esprit » ?

OPTION ALLEMAND – Traduction - Version

Le texte de 531 mots qu'il s'agissait de traduire de l'Allemand en Français, intitulé « *Bundesinnenminister dankt Polizei für Friedensmission im Ausland* », était tiré du site Internet du Ministère fédéral allemand de l'Intérieur (*Bundesinnenministerium*, parution : 17 décembre 2008, Berlin). Ce texte traitait – dans un langage factuel, moderne et objectif, nourri de citations – des remerciements adressés par le ministre fédéral Wolfgang Schäuble aux fonctionnaires de la police allemande récemment rentrés d'une mission internationale de paix.

13 candidats – en 2008 ils étaient 16 – se sont soumis à l'épreuve et ont obtenu une moyenne de 12,54 (11,06 en 2008) sur 20 avec un écart-type de 5,38 (5,13 en 2008). L'éventail des notes s'étend de 02 sur 20 à 20 sur 20. Sur les 13 candidats, 3 n'ont pas pu obtenir la moyenne tandis que 6 ont obtenu 15 sur 20 ou plus. Soit les candidats étaient bons voire très bons, soit faibles voire très faibles (pour une minorité). L'épreuve a donc parfaitement joué son rôle d'instrument de sélection.

Le texte de cette option, rédigé quasi exclusivement à l'aide de l'imparfait, du parfait et du présent, faisant référence à des actions passées et des principes d'action de la police allemande à l'étranger (paix, formation, structures démocratiques), ne présentait pas de difficultés grammaticales majeures. Au niveau du lexique cependant, la connaissance des titres et fonctions du système fédéral allemand était indispensable pour effectuer une traduction précise. Par exemple, il s'agissait de traduire *Bundesminister des Innern* (ministre fédéral de l'Intérieur), *Vorsitzender der Bundesinnenministerkonferenz* (président de la conférence des ministres de l'Intérieur), *Bund* (la fédération), *Länder* (Länder), *Mitglieder des Deutschen Bundestages* (membres/députés de la diète fédérale/du parlement allemand), *Bundesressorts* (ministères fédéraux). Il était donc indispensable de connaître bon nombre de structures et d'institutions du système fédéral allemand.

Afin de bien préparer cette épreuve, il est indispensable de lire régulièrement la presse allemande, de faire des exercices de traduction et d'acquérir des connaissances approfondies de la civilisation allemande.

OPTION ESPAGNOL

Lors de cette session, 20 candidats ont composé, alors qu'ils étaient 13 en 2008. La moyenne de l'épreuve est également en légère progression : 11,35 contre 10,92 l'an dernier. Les notes s'échelonnent de 02 à 19 et sont ainsi distribuées :

$$0 \leq 2 < 5 \quad - \quad 5 \leq 5 < 10 \quad - \quad 10 \leq 8 < 15 \quad - \quad 15 \leq 5 < 20$$

Le texte proposé à la traduction était un extrait de *En la distancia* de Josefina Aldecoa, romancière espagnole contemporaine. L'emploi de la 1^{ère} personne du singulier et le ton général du texte permettaient de comprendre qu'il s'agissait d'un récit autobiographique. La narratrice évoque le début de son adolescence dans une petite ville de province (León) et décrit l'atmosphère pesante des premières années de dictature qui y régnait. Une expérience qui l'a profondément marquée comme le souligne la dernière partie du texte.

Dès le début, des erreurs sur un vocabulaire souvent très simple ont entraîné des faux sens, mais aussi des contresens, voire des non-sens : *Yo tenía trece* : il s'agissait bien de « treize ans » et non de « trois ans » ; *el despertar intenso de mi adolescencia*, « le début » de l'adolescence est traduit par « le désespoir » ; *mi infancia había transcurrido en la libertad y la alegría de la naturaleza* devient, à cause de la présence du terme *la naturaleza*, « la nature », « mon enfance à la campagne », tandis que *mi adolescencia se vio socialmente inmersa* est rendu par « mon adolescence sociale ».

Plus bas, *los paseos de provincia* ne sont plus « des promenades » mais « des promeneurs », « des passeurs » ou encore « des chemins de traverse » ; *el peinado*, « la coiffure », se transforme en « peigne » ou en « peignoir », et *una cortina gris*, « un rideau gris », en « une fumée grise ».

Dans la dernière partie du texte, on traduit *al cabo de*, « après », par « au milieu de » ou « à la fin de » ; *el fantasma de la represión*, « le fantôme de la répression », devient « le fantôme de la répression » ; *una serie de datos personales*, « une série d'informations personnelles », sont « des dates » ou « des événements » ; *cualquier cuestión irrevelante*, n'est plus « insignifiante » mais « déplacée » ou « impertinente ».

Enfin, il était particulièrement incohérent de traduire *influyó en todos los padres* par « influençait tous les pères » et *controlaban a sus hijos* par « contrôlaient leurs fils » alors que, sous la plume de la romancière, il s'agissait évidemment des « parents » et des « enfants », le masculin pluriel étant employé en espagnol pour désigner les deux genres.

La syntaxe du texte était également simple. Les plus graves erreurs ont porté sur les temps des verbes, parfois non respectés ; l'emploi du démonstratif au lieu du possessif : *La infancia en guerra duró tres años*, « Mon enfance pendant la guerre dura trois ans », et non « Cette enfance » ; l'absence de l'indéfini « on » pour traduire la 3^{ème} personne du pluriel en espagnol : *¿De qué discutían o parecían discutir ?*, « De quoi parlait-on ou semblait-on parler ? » ; la confusion entre *si*, qui traduit l'hypothèse, et *sí*, qui traduit l'opposition : *Lo que sí estaba claro...*, « ce qui, en revanche, était clair... »

Ces quelques exemples montrent que l'exercice de la traduction exige une bonne connaissance de la langue espagnole, mais aussi des qualités d'analyse, de logique, et même de simple bon sens. Il ne s'agit pas de traduire sans comprendre, ni de se contenter de faire du mot à mot sans s'inquiéter du sens général. Il faut, au contraire, restituer en français, le plus fidèlement possible, le sens du texte dans son contexte.

OPTION GEOGRAPHIE A/L

Géographie (lieux et pratiques) des espaces du commerce en France :

Le sujet a, semble-t-il, désarçonné des candidats au concours des Hautes Etudes Commerciales !! En effet, ils ont, dans leur très grande majorité, confondu assez rapidement dans leurs copies, commerce et économie, commerce et tertiaire ou tertiarisation.... Au point de faire disparaître la spécificité du sujet. Il s'ensuit qu'un nombre important des copies corrigées traite globalement de la France dans la mondialisation, ou de l'insertion européenne et passe en revue les trois secteurs de l'économie française. Les productions céréalières de la Beauce ou les délocalisations industrielles n'avaient pas de lien direct avec le sujet... Aucune copie non plus ne prend le soin de se poser la question de savoir comment se situe le sujet entre « commerce en France » et « commerce international » : les ports sont donc convoqués (zone industrialo-portuaire) mais sans qu'ils soient abordés comme des lieux de commerce (chambre de commerce, courtier, ...). Bref, le sujet n'a pas donné lieu dans son ensemble à un traitement opportun du libellé.

Est-ce à dire que les étudiants, habitués à ce que la question « la France » ne soit pas privilégiée, auraient fait un peu l'impasse sur cette partie du programme ? C'est possible ... Mais le jury n'attendait pas non plus d'informations statistiques précises sur les emplois à toutes les échelles. Il s'attendait à ce que les candidats prennent en charge le sujet - *Géographie des espaces (lieux et pratiques) des espaces du commerce en France* - en s'attachant aux termes indiqués : Géographie (répartition et distribution spatiale, acteurs....) des lieux (où commerce-t-on en France ?, quelles échelles pertinentes ? centre ville/périphérie ? ...) et des pratiques (qui fait quoi ? segmentation des marchés, types de structures et d'entreprises....) en France (c'est-à-dire sur le territoire national).

Le jury a donc valorisé pleinement les copies qui ont montré leur capacité à mobiliser des observations (personnelles pourquoi pas) pour les replacer dans une problématique plus large de l'évolution géographique des lieux et pratiques du commerce en France : évolution contrastée durant le dernier demi-siècle entre dispositif du petit commerce en centre ville et diffusion du modèle de grande distribution en périphérie et leurs effets spatiaux, évolution précise de l'offre commerciale en centre ville (commerces distinctifs, franchises... en relation avec la requalification urbaine) mais également en périphérie (centre puis complexes commerciaux). Ces développements devaient bien évidemment être mis en relation avec l'évolution de la trame urbaine en France (métropolisation, périurbanisation, rôle du transport automobile, bassin de chalandise ...), et avec la hiérarchie/structure urbaines (capitale/grandes métropoles/villes petites et moyennes... jusqu'aux bourgs et villages). Les acteurs concernés trouvaient toute leur place dans cette optique ; côté offre : enseignes et leurs stratégies spatiales d'implantation, petits commerçants, franchise et normalisation de l'offre en relation avec la mondialisation ; côté demande : segmentation socio-économique, pratiques des jeunes et des vieux, des riches et des pauvres et leurs lieux privilégiés (discount par exemple), pratiques actuelles qui mixent achat et détente....

Il était également intéressant de s'attacher aux évolutions spécifiques qui concernent les circuits courts, la crise de la vente par correspondance ainsi que les succès du e-commerce. Pour le premier, les candidats pouvaient faire état des mutations actuelles : achat au producteur (et le vignoble bordelais trouvait alors sa légitimité dans les copies), réactivation des échanges commerciaux agricoles de produits locaux (dans le cadre des pratiques banales ou touristiques) qui re-territorialisent les pratiques commerciales (effet d'image mais aussi

d'emploi local..). Pour le dernier, le questionnement devait aborder la dématérialisation de l'activité commerciale et la disparition du face à face (et ses effets géographiques) mais aussi *a contrario* la transformation de l'accès à l'achat, en particulier dans les zones rurales. Le « désert français » si souvent invoqué dans les copies trouvait alors sa place. Malheureusement, il a toujours été convoqué pour simplement l'opposer à la banane bleue ou aux dynamismes économiques des littoraux... (certaines copies font bien remarquer la transformation des pratiques et de l'accessibilité aux biens : achat de DVD ou d'ouvrages même dans les campagnes limousines, qui demeurent pour les candidats l'archétype de la France enclavée).

Le jury souhaite pour finir faire deux remarques qui sont susceptibles d'aider ultérieurement les candidats. Ceux-ci manifestent trop visiblement leur incapacité à articuler les pratiques qu'ils connaissent de façon empirique à ce qu'ils apprennent dans les ouvrages. (Non, les banlieusards ne sont pas obligés de prendre leurs voitures pour aller faire leurs courses alimentaires en centre ville ! Oui, eux aussi, les candidats ou leurs parents, font leurs courses chez Auchan, Carrefour et autres Décathlon...). La seconde porte sur la qualité de l'expression : le jury a été cette année, encore plus que les précédentes, très surpris de la fort médiocre qualité rhétorique (voire même syntaxique et orthographique) des copies. Cette déficience, outre qu'elle pénalise réellement la lecture et la bonne compréhension des développements proposés, empêche nuance et précision, en même temps qu'elle conduit les candidats à juxtaposer assez brutalement des données sans s'attarder à leur articulation.

OPTION GEOGRAPHIE LSH

La ville : espace de risques sanitaires ?

Ce sujet, central dans les problématiques du programme, a été dans l'ensemble bien traité par les candidats. Une bonne connaissance des éléments macro-contextuels (poids de l'urbain, définitions et indicateurs appropriés), des modèles (transitions sanitaire/épidémiologique), des informations précises (bases monographiques sur Ouagadougou, Douala, Nouvelle Orléans, Abidjan, Bhopal... comme sur les différentes variétés d'anophèles) et souvent bien mobilisées leur ont permis de traiter sans difficulté un sujet dont ils ont pris, dans leur très grande majorité, la mesure paradoxale : les indicateurs de santé qualifient plus favorablement la ville sur le rural. Alors comment et pourquoi la ville serait-elle un espace de risques sanitaires ?

Les copies ont donc fait valoir d'une part les risques sanitaires en ville (propres à la ville, venus du rural, en référence aux conditions bio-climatiques, pollutions air/eau/bruit..), mais également la spécificité urbaine en offre de soins et dispositifs préventifs... Cette option a conduit les candidats le plus souvent à effectuer une démonstration « en opposé », parfois menée de façon un peu trop schématique et dichotomique... D'autant alors que la troisième partie consacrée à des exemples monographiques d'échelle plus fine semblait un peu plaquée... Ce premier type s'équilibre en nombre avec l'autre plan adopté par les candidats : plan scalaire, du mondial au local. Reste une petite minorité de démarches qui a mis l'accent sur le futur durable et les politiques urbaines menées en la matière. Le jury a accepté toutes les démarches et tous les plans, sans préjugé aucun, mais en privilégiant particulièrement le suivi et la qualité de la démonstration.

Comment s'échelonne alors l'évaluation des copies ? Les meilleures copies ont montré que derrière les indicateurs et les ratios, des hommes, des espaces et des conditions politiques trouvaient fondamentalement leur place dans la démonstration. C'est donc en mettant l'accent sur les composantes socio-économiques et socio-culturelles que le sujet prenait toute sa profondeur géographique.

Le sujet devait être considéré à toutes les échelles : opposition Nord/Sud (en regrettant cependant que certains candidats découvrent seulement dans la troisième partie de leur devoir que la situation sanitaire des PVD ou PMA ne correspond pas au schéma général dressé à partir des pays occidentaux), mais également à l'intérieur même de ces deux macro-ensembles. De ce point de vue, les analyses portant sur les modalités de la ségrégation socio-spatiale, au Nord (SDF, quart Monde mais également gated communities) comme au Sud (favelas, slums...) ont donné lieu à de fort bons développements. Le passage de l'aléa au risque, par la vulnérabilité des populations ne pouvait en effet se traiter qu'au travers du prisme socio-économique (exode rural, arrivée de nouveaux migrants, périmètres de cultures en milieu urbain ou d'habitat informel à mettre en relation avec la déficience des réseaux...). Une bonne connaissance, à toutes les échelles également, des processus de diffusion des épidémies/pandémies, permettait éventuellement de spatialiser les risques, aux échelles mondiales des réseaux urbains (HIV et Sida, grippe porcine...) comme régionales (choléra à Douala, exemple souvent travaillé par les candidats).

Le jury enfin souhaite indiquer qu'il a apprécié l'illustration de bonne facture, à des échelles plus ou moins fines, et les références aux études (Salem, Picheral ...), l'ensemble donnant de l'épaisseur aux copies.

OPTION GREC ANCIEN

La version grecque « nouvelle mouture » que j'ai choisie essaie de répondre aux exigences du nouvel enseignement du grec en CPGE : le texte retenu est en rapport cette année avec la question de la *philia* (et l'on retrouvait l'adjectif *philos* au vers 7 du texte). Afin de ne pas alourdir le travail considérable à fournir par les étudiants, j'ai décidé de prendre aussi souvent que possible des textes en rapport avec la question traitée en Lettres et en Première Supérieures.

Cette année donc, le choix s'est arrêté sur Homère, *Illiade*, XXIV, vers 486-508. La moyenne obtenue par les quarante-deux copies (c'est un nombre record pour les cinq dernières années, il faut s'en féliciter) est de 7 sur 20 exactement. Seul un tiers du paquet a dépassé la moyenne et beaucoup de copies ont obtenu la note-plancher (le quart du lot global). C'est là une moyenne basse, qui témoigne d'un manque patent de familiarité avec l'un des plus grands écrivains de notre culture occidentale. La langue homérique, les tournures et le sujet même de l'*Illiade* semblent inconnus à certains candidats. Ainsi le participe futur *lusomenos* au vers 17 n'a-t-il pas souvent été compris : Priam vient racheter le corps de son fils. La méconnaissance d'un pareil monument « littéraire » (je ne veux pas entrer dans la question épineuse de l'oralité et de la composition de l'épopée, d'où les prudents guillemets) est vraiment regrettable. Tout aussi regrettable la quantité très élevée de fautes d'orthographe (notamment sur le mode impératif : « prend pitié », « aies pitié », « ai pitié ») parfaitement inadmissibles chez des étudiants qui sont en CPGE : bonnes et mauvaises copies sont affligées de ce très vilain défaut.

Un manque de rigueur flagrant a été sanctionné. La particule *ge* au vers 5 avait son sens restrictif le plus fort et permettait le parallélisme avec *autar* au vers 8 : cette légère et forte structure expressive a été rarement perçue. Au vers 9 la préposition *en* n'a pas souvent été traduite et l'on a fait comme si le groupe commençant ce vers était le complément d'*aristous*. Rares sont les traducteurs à rendre *eleeinoteros* au vers 19 en faisant attention à l'écho formé par cet adjectif et l'impératif aoriste *eleèson* au vers d'avant. Idem quelquefois pour le parallèle *Mnèsai* au vers 1/*mnèsamenos* au vers 19... Outre les fautes par manque de rigueur, j'ai été frappé par les ignorances grammaticales : l'infinitif parfait passif *leleiphthai* au vers 9 n'a presque jamais été identifié... Que dire de *lusomenos* très régulièrement pris pour une forme passive, à l'accusatif de surcroît ? On voit mal comment le nom au nominatif pluriel du vers 3 *perinaïetai* pourrait être un verbe : en effet, si tel était le cas, l'accent n'aurait pas été mis sur le epsilon mais sur le iota ! C'est une règle élémentaire de l'accentuation. On me concèdera que ces trois exemples ne renvoient pas spécifiquement à la morphologie verbale ayant cours chez Homère mais à la formation banale des temps et des modes, d'Homère aux romanciers grecs.

Je voudrais dire un mot pour finir des contresens. Le premier tient à une identification aberrante *d'arèn* à un « agneau » au vers 4. La chose est impossible, puisque ce tendre animal appartient en grec à la troisième déclinaison ! Le second contresens, à deux exceptions près, s'est massivement répandu au vers 21. Ce moment si intense de l'*Iliade* est à bien des titres unique : outre les *hapax* comme *perinaïetai* et *païdophonoïo* au vers 21, outre la structure très pathétique de cette prière qui s'ouvre abruptement sur un impératif (d'habitude la mention des dieux ou des êtres capables d'influencer le héros que l'on prie précède la requête), on a ici un vers magnifique dans lequel Priam inverse la supplication traditionnelle : ce n'est pas la main du vieil homme qui est portée au menton d'Achille, mais ce sont les mains du meurtrier qui sont appliquées sur la bouche de Priam. En somme, bien des indices montraient la valeur *singulière* de ce passage et ils y parvenaient grâce à l'art consommé chez Homère de la formule et de ses incessantes variations. Ainsi dans ce passage tout était-il fait pour retarder au maximum (réticence et exhibition en un seul geste rhétorique) le nom d'Hector... Les copies qui y ont été sensibles (et elles furent nombreuses) ont reçu un bonus.

Je félicite les quelque treize candidats qui ont su, avec des fortunes certes diverses mais toujours récompensées, rendre quelque chose de ce texte qui parle de l'amour d'un père pour son fils et je les cite en exemple aux candidats de la prochaine session qui devront faire attention à mieux construire le sens et à se montrer plus exigeants dans l'expression française.